

**Motion du département Mathématiques (UFR Sciences) de l'U.J.M. (Saint-Etienne),  
15/01/2009**

Motion décidée par le département de mathématiques le 15 janvier 2009:

Nous prenons acte de la motion votée par le congrès de l'UJM le 13 janvier.

Nous sommes opposés à tout projet de modification du statut des enseignants-chercheurs qui remettrait en cause la tradition de collégialité universitaire et la liberté de choisir et développer ses thèmes de recherche.

Nous demandons l'abandon du projet actuel de réforme de la formation des enseignants.

Nous protestons contre les suppressions de postes qui alourdissent de façon insidieuse le travail de chacun.

Nous souscrivons pleinement à la proposition d'AG de l'UFR de sciences émanant du département de biologie. D'ores et déjà, et dans l'attente de l'AG, nous avons décidé de ne pas communiquer les notes de la deuxième session d'examen à l'administration.